

## **Quid du projet d'Assemblée Constituante de notre mouvement ?**

### **1. Pourquoi mettre en place une assemblée constituante afin d'établir nos règles de fonctionnement ?**

Parce que si nous ne définissons pas de règle, il y aura toujours la règle qui régit nos comportements humains qui est "la loi du plus fort". Le groupe qui s'occupe d'instituer nos règles s'appelle "l'assemblée constituante", son but est de définir mais surtout de limiter les pouvoirs et d'éviter les abus de pouvoir. L'assemblée constituante a été utilisée lors de la création de chaque pays dit "démocratique". Si nous voulons l'appliquer dans la société en général, nous devons d'abord commencer par nous-mêmes, c'est-à-dire notre mouvement TAC.

### **2. Pourquoi l'assemblée constituante est-elle tirée au sort ?**

Ce n'est pas aux "hommes" au pouvoir, d'écrire les règles du pouvoir. Il y a bien là, un conflit d'intérêt évident. Ce n'est pas aux personnes qui exerce le pouvoir, d'écrire les règles qu'ils devront craindre. C'est ici qu'intervient le tirage au sort comme un outil qui permet de résoudre ce premier obstacle. Cela n'a jamais été le cas dans l'histoire de nos démocraties "modernes" qui sont plutôt des copies de modèles de notre bonne vieille aristocratie du Moyen-Age. Le tirage au sort est l'outil principal efficace qui permet la diversité (celle rencontrée dans le groupe), qui réduit les conflits d'intérêt et qui limite ainsi les abus de pouvoir (la cause première des maux de notre société).

### **3. Cette assemblée devrait rechercher la représentativité, la diversité, la pluralité, la singularité de l'ensemble du groupe (ou du mouvement) ?**

Le tirage au sort vise la représentativité, mais le volontariat l'atténue. "C'est en forgeant que l'on devient forgeron". C'est en participant à la "cité" (au groupe) que l'on devient "citoyen". On apprend par l'expérience. Si on n'incite pas à l'expérience, on ne deviendra jamais "citoyen". Il faut donc que les règles mises en place incitent à la participation de tous. Dans le mot "participation", il y a "proposition", "délibération" et "décision". Après tirage au sort, dans le volontariat nous devrions au moins rechercher la "parité" homme/femme, d'autres critères devront certainement s'y ajouter.

### **4. Quand mettre en place des règles de fonctionnement d'un groupe (d'un mouvement) ?**

Le plus tôt est le mieux. Plus on laisse faire, plus la loi du plus fort devient la règle implicite. "Le pouvoir corrompt". Nous devons définir des règles qui nous protègent du pouvoir. Les Athéniens dans leur démocratie avaient mis en place un panel de règles, "d'outils" de ce genre. Nous pourrions nous en inspirer. Pour le moins, nous devrions en avoir connaissance. Cette Assemblée Constituante a pour objectif également de servir d'expérience. Une expérience qui pourrait être appliquée à tous les niveaux de fonctionnement de notre société et au niveau politique également. Tout en sachant que les prochaines élections communales sont prévues en 2018 (et la suite en 2019), si nous voulons agir efficacement, il faut être préparé.

### **5. Ces règles sont-elles inscrites pour toujours sur la pierre (comme les 10 commandements) ?**

Une fois nos règles définies, elles seront modifiées si leur mise en pratique constate des incohérences avec nos valeurs de départ. C'est donc un processus dynamique, vivant.

### **6. Cette assemblée constituante a-t-elle tous les pouvoirs ?**

Nous devons encadrer les travaux de cette assemblée, créer un manuel pour les constituants. Dans ce document, il devrait y avoir leur mission, les tâches qu'ils ont à accomplir et une fois les tâches accomplies la dissolution de cette assemblée. C'est en partie le rôle de la préparation de cette Assemblée Constituante.

## **La démocratie est-elle possible ? Les arguments contre.**

### **1. Ce n'est pas possible de débattre à 8 millions.**

Oui maintenant, grâce à internet, c'est opérationnellement possible.

Débats sur internet fonctionnent avec des débatteurs actifs, des débatteurs, des électeurs et des spectateurs.

### **2. Les gens sont trop cons.**

Les gens sont trop cons pour passer à la démocratie, c'est pour cela que la démocratie représentative existe. Donc, les gens sont trop cons pour voter par eux-mêmes par contre ils sont suffisamment intelligents pour désigner ceux qui seront aptes à voter pour tel ou tel projet de loi. C'est un serpent qui se mord la queue. Cet argument invalide en fait toute forme de démocratie.

### **3. Les gens n'ont pas le temps.**

On choisit ce que l'on fait de notre temps, mais cela devrait être lié à la problématique de la réduction du temps de travail de manière à pouvoir dégager une semaine sur un mois à consacrer à la démocratie, l'évolution des règles et des politiques de la cité.

### **4. L'extrémisme va monter et des décisions démagogiques vont être votées.**

C'est un argument « variante » de « les gens sont trop cons ». C'est invalidé par les faits. En France, l'extrême droite est arrivée par 2 fois au second tour et les gens ont voté tout sauf l'extrême droite. C'est le vote utile.

### **5. La démocratie représentative, c'est quant même mieux.**

-Du temps de Montesquieu, le niveau éducatif était trop bas. Maintenant, nous avons les connaissances nécessaires pour pouvoir comprendre les tenants et aboutissants des débats en nous aidant de certaines méthodes (intelligence collective, conférence de citoyens,...).

-La démocratie représentative peut vous trahir, mais pas la démocratie lorsque le citoyen vote ses propres lois. Nos représentants peuvent voter dans le sens contraire à notre volonté. Le mandat impératif leur permet également de ne pas être obligé de suivre leur programme politique développé durant la période électorale. Est-il faisable de corrompre le parlement ? Oui, cela ne demande pas de montant astronomique. Est-il possible d'acheter les voix lors d'un référendum ? Non, c'est beaucoup trop cher. La démocratie représentative est achetable et certaines pratiques sous conflits d'intérêt sont tolérées.

### **6. Faut-il basculer d'un coup dans la démocratie ?**

-Non. Débuter à petite échelle (locale) pour obtenir un socle de soutien et obtenir des expérimentations réussies afin d'apporter la confiance à l'ensemble de la population. Avancer par palier. Les gens doivent être entraînés à voter leurs lois, leurs règles, dans la société et dans l'entreprise. Il faut que les gens s'habituent par palier de tout décider par eux-mêmes. Donc, pas de grand saut du jour au lendemain, ni de grand soir. Préférer une approche incrémentale, on modifie le système au fil de l'eau par essai/erreur à toutes les échelles.

-Débattre de ce qui fait partie du secteur public en monopole (l'éducation, la justice, la santé, les transports...). Valras a dit qu'il ne fallait pas privatiser les monopoles de fait. Dans les médias, le service public devrait représenter les idées sous représentées dans le secteur privé par enjeu de pluralisme.

### **7. La démocratie « économique ».**

Sa forme existante actuelle est la coopérative. Pas besoin de la réinventer. Profitons-en. Alors, comment la favoriser ? Ex. Donner un droit de préemption si les salariés proposent de reprendre l'entreprise avec financement par l'argent public. Donner des subventions, des crédits d'impôt qu'aux coopératives. Mettre en place un salaire à vie lié à la qualification (généraliser le statut de fonctionnaire-voir Bernard Friot).